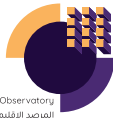




Funded by the European Union
بتمويل من الاتحاد الأوروبي



The Regional Civil Society Observatory
المركز الإقليمي للمؤسسات المجتمعية المدني



EuroMed Feminist Initiative
المبادرة النسوية الأورومتوسطية
Initiative Féministe EuroMed

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX FILLES DANS LA RÉGION DU SUD DE LA MÉDITERRANÉE OBSERVATOIRE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE FICHE D'INFORMATION

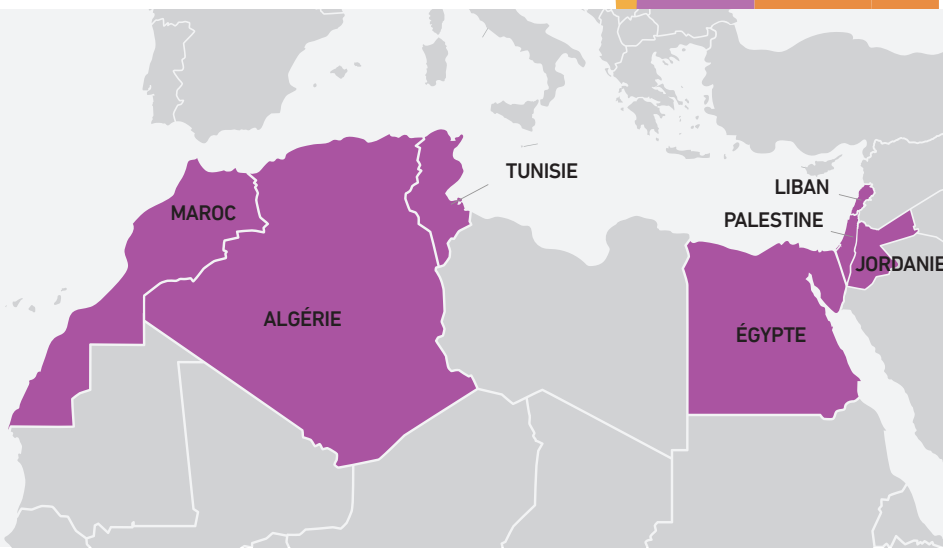
"Les droits fondamentaux des femmes et des fillettes font inaliénablement, intégralement et indissociablement partie des droits universels de la personne"

Déclaration et Programme d'action de Vienne (DPAV), (part I, para. 18)



"La violence fondée sur le genre est une violation des droits de l'homme, elle affaiblit la société dans son ensemble en empêchant les femmes de jouer pleinement leur rôle".

Déclaration finale de la 4^{ème} Conférence ministérielle de l'Union pour la Méditerranée (UpM) sur le renforcement du rôle des femmes dans la société (Le Caire, 27 novembre 2017), (point 9)



Méthodologie :

- Entre décembre 2019 et janvier 2020
- Dans sept pays de la région du Sud de la Méditerranée
- Enquête quantitative
- 2,870 questionnaires utilisés

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE :

EXPÉRIENCE, PERCEPTION ET SENSIBILISATION DES FEMMES À L'ÉGARD DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX FILLES

Il y a peu d'informations statistiques fiables sur la fréquence et les tendances des violences faites aux femmes et aux filles (VAWG) dans la région du Sud de la Méditerranée. Cependant, certaines enquêtes sur la situation réelle des femmes publient des chiffres alarmants à ce sujet et illustrent toute l'ampleur du problème. La promotion des droits des femmes et la lutte contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles sont des priorités pour les pays euro-méditerranéens, comme indiqué dans la 4^{ème} Déclaration ministérielle de l'Union pour la Méditerranée (UpM) sur le « Renforcement du rôle des femmes dans la société » (Le Caire, 2017) et les États ont la responsabilité de promulguer et de faire appliquer des lois et des politiques publiques pour combattre la VAWG et pour atteindre l'égalité des genres.

En 2019, l'Observatoire Régional de la Société Civile (ici, l'Observatoire) de la VAWG a été fondé pour effectuer un suivi de la mise en place de la 4^{ème}

déclaration ministérielle de l'UpM dans les domaines de la VAWG, du programme sur les femmes, la paix et la sécurité et de la lutte contre l'extrémisme violent. L'Observatoire a été créé dans le cadre d'un projet régional de trois ans (2019-2021) intitulé « Combattre les violences à l'égard des femmes dans la région du Sud de la Méditerranée », financé par l'Union Européenne, et mis en place par l'Initiative Féministe EuroMed (IFE) et par un consortium de neuf organisations membres en Algérie, en Égypte, en Jordanie, au Liban, au Maroc, en Palestine et en Tunisie.

En décembre 2019, l'Observatoire a lancé une enquête dans ces sept pays pour évaluer le niveau de sensibilisation des femmes aux lois et services fournis aux victimes des violences faites aux femmes et aux filles, ainsi que pour connaître l'expérience personnelle, la perception et les valeurs liées à la VAWG.

VUE D'ENSEMBLE DES PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX FILLES

DANS LES PAYS DU SUD DE LA MÉDITERRANÉE :



19%

des femmes ont déclaré avoir reçu des menaces de mort de la part de leur mari ou d'autres membres de leur famille au cours des 12 mois précédant l'enquête.



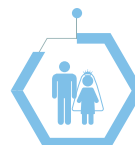
46%

des femmes ont déclaré qu'elles ne pouvaient pas faire une demande de passeport ou d'autres papiers d'identité pour elles-mêmes ou leurs enfants au même titre que leur mari.



83%

des femmes ont déclaré qu'il était inacceptable selon elles qu'un mari frappe sa femme quelle qu'en soit la raison.



87%

des femmes étaient contre le mariage des enfants.



85%

des femmes ont déclaré que la violence à l'égard des femmes était courante dans leur pays. Et 63% estiment qu'elle est en augmentation.

Cependant, certaines femmes ont déclaré que la violence domestique est acceptable dans certaines circonstances



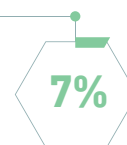
des femmes déclarent que la violence domestique est acceptable si une femme quitte la maison sans en informer son mari.



des femmes déclarent que la violence domestique est acceptable si une femme néglige ses enfants.



des femmes déclarent que la violence domestique est acceptable si la femme refuse d'avoir des rapports sexuels.



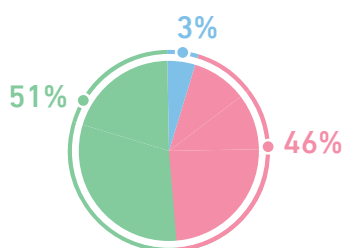
des femmes déclarent que la violence domestique est acceptable si une femme se dispute avec son mari.

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

A- Cadre juridique :

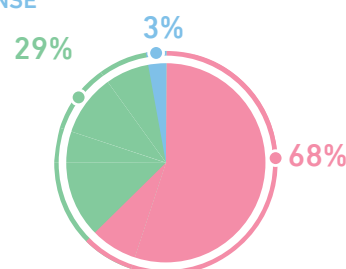
Les femmes peuvent faire la demande d'un passeport ou d'autres papiers d'identité pour elles-mêmes ou pour leurs enfants de la même manière que les hommes

- OUI
- NON
- PAS DE RÉPONSE



Femmes qui ont déposé une plainte après avoir reçu des menaces de mort

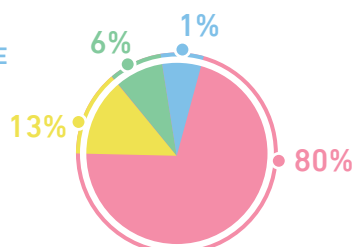
- OUI
- NON
- PAS DE RÉPONSE



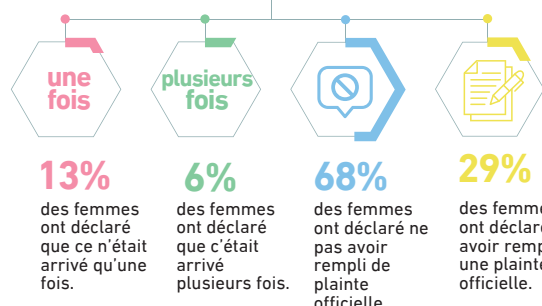
B- Expérience personnelle à l'égard de la VAWG :

Les femmes qui ont reçu une menace de mort de la part de leur mari ou d'autres membres de leur famille

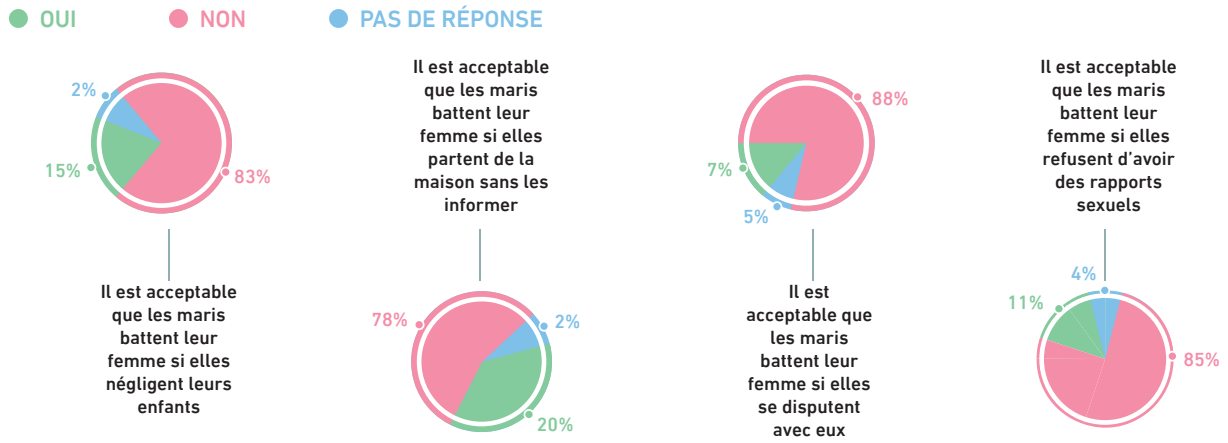
- JAMAIS
- UNE FOIS
- PLUSIEURS FOIS
- PAS DE RÉPONSE



Parmi les 19% de femmes qui ont reçu des menaces de mort de la part de leur mari ou d'autres membres de leur famille au cours des 12 derniers mois :



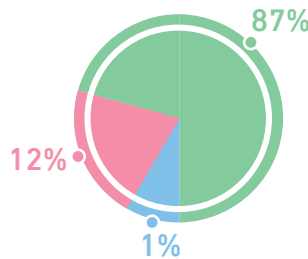
C- Attitude et valeurs liées aux violences faites aux femmes et aux filles :



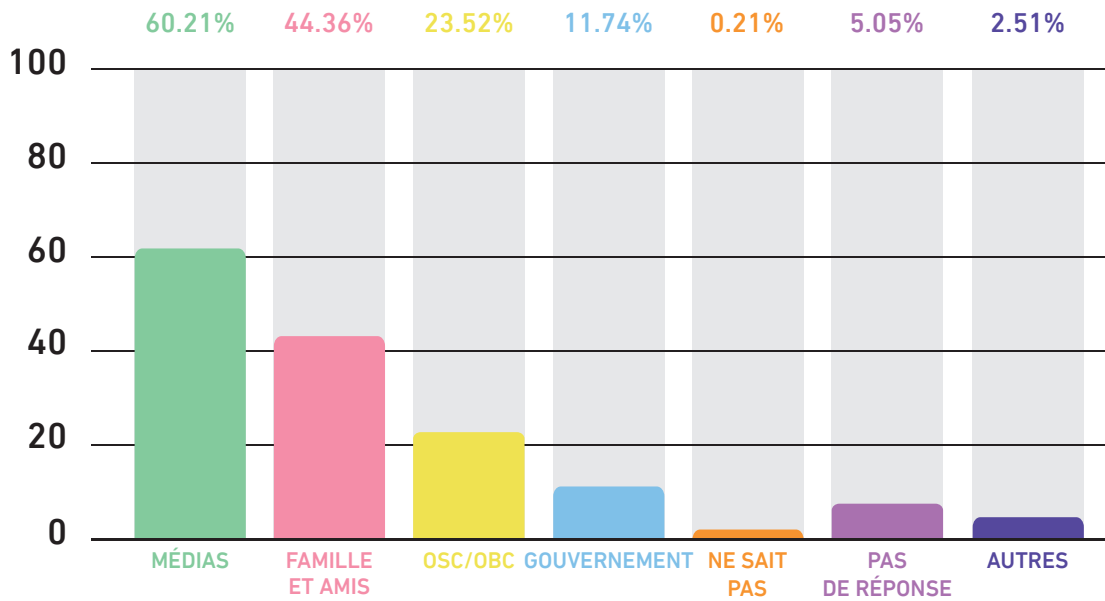
D- Sensibilisation à l'égard de la VAWG :

Femmes qui trouvent qu'il faut mettre un terme au mariage des enfants

● OUI ● NON ● PAS DE RÉPONSE

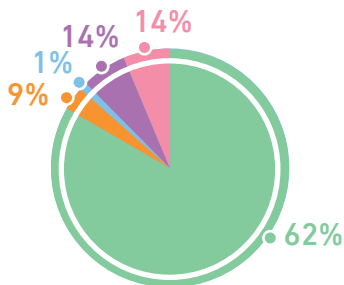


Sources d'information sur les violences faites aux femmes et aux filles

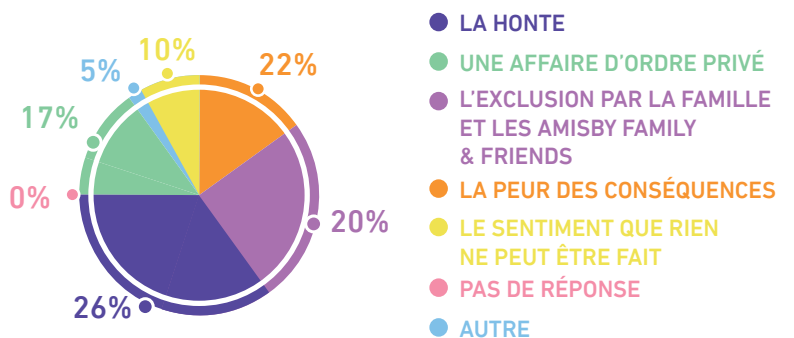


Perception des femmes du niveau de VAWG

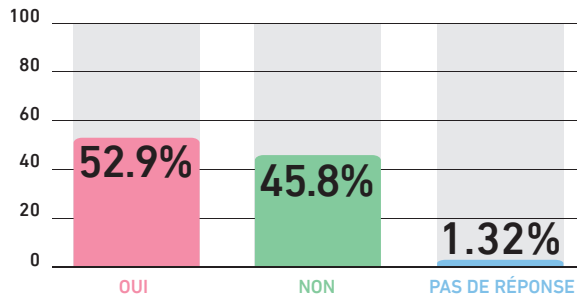
● RESTE LE MÊME ● DIMINUE ● AUGMENTE ● PAS DE RÉPONSE ● NE SAIT PAS



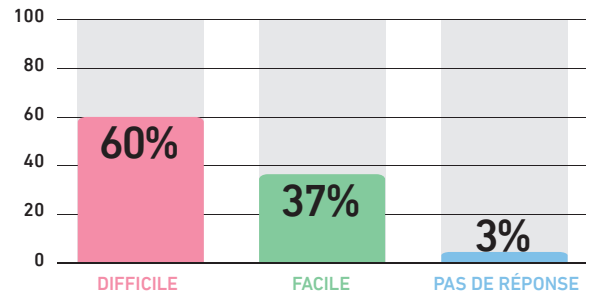
Obstacles qui empêchent les femmes de signaler la violence



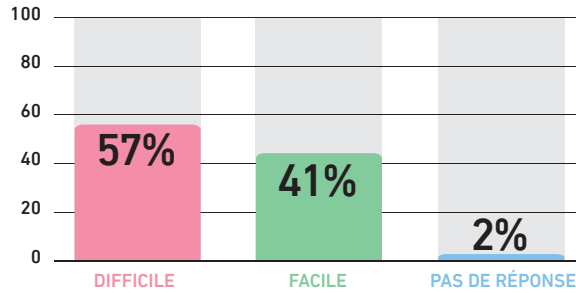
E- Connaissance des services de soutien existant :



Les femmes sont conscientes de l'existence d'institutions gouvernementales qui luttent contre la VAWG



La perception qu'ont les femmes de l'accès à des services d'aide juridique dans leur communauté



La perception qu'ont les femmes de l'accès à des services de police dans leur communauté



AU SUJET DE L'INITIATIVE FÉMINISTE EUROMED IFE:

L'Initiative Féministe EuroMed est un réseau politique qui englobe des organisations de défense des droits des femmes présentes sur les deux rives de la Méditerranée. En tant que réseau politique, l'Initiative Féministe EuroMed plaide pour **l'égalité des genres et les droits des femmes comme parts constitutives de la démocratie et de la citoyenneté**. L'IFE agit pour le droit des peuples à l'autodétermination, contre le militarisme, les guerres et l'occupation et s'emploie à améliorer et à promouvoir les droits des femmes comme droits humains universels, **l'égalité des genres comme valeur et l'usage de la non-violence pour la résolution des conflits**. Nous nous attachons à faire appliquer les résolutions et conventions internationales et les instruments régionaux qui prônent l'universalité des droits des femmes et soutiennent la participation et le rôle des femmes dans la gestion et la résolution des conflits.

AU SUJET DE L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA SOCIÉTÉ CIVILE SUR LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX FILLES:

L'Observatoire Régional de la Société Civile est un mécanisme indépendant de la société civile qui assure le suivi des mesures et des actions de lutte contre les violences faites aux femmes, en particulier la mise en œuvre de la **Déclaration ministérielle de la 4^{ème} Conférence ministérielle de l'UpM sur les droits des femmes (27 novembre 2017, Le Caire)** dans le domaine de la lutte contre toutes les formes de VAWG, le **programme pour les femmes, la paix et la sécurité (WPSA)** et la **prévention de l'extrémisme violent (PVE)**.

L'Observatoire est hébergé par l'Initiative Féministe EuroMed (IFE) à Amman, en Jordanie. Il a pour but de développer des outils régionaux pour assurer le suivi de la mise en œuvre de la **4^{ème} Déclaration ministérielle de l'UpM**. Il s'agit notamment d'évaluer et de mettre en évidence les écarts entre les mécanismes internationaux des droits des femmes et les législations nationales, de fournir des recommandations factuelles aux décideurs politiques visant à améliorer l'efficacité des politiques et des mesures dans ce domaine et de préparer des lignes directrices pour le **développement du programme pour les femmes, la paix et la sécurité, et de soutenir l'adoption et la mise en œuvre d'autres instruments liés à la résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies**.

Copyright © 2020 par l'Initiative Féministe EuroMed IFE



Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union Européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de l'IFE et ne reflète pas nécessairement les vues de l'Union Européenne.

L'Observatoire Régional de la Société Civile est hébergé par le bureau régional de l'Initiative Féministe EuroMed IFE à Amman en Jordanie

Lana Commercial Complex - Building No. 5,
Abdullah Ben Rawahah Street
Al Rabyeh

Tel: +9626265521782

Fax: +9626226554956

Email: ife@efi-euromed.org

www.efi-rcso.org

www.Ostik.org

www.efi-ife.org